



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

exportations

Question écrite n° 31144

Texte de la question

M. Thierry Mariani demande à M. le secrétaire d'Etat au commerce extérieur de bien vouloir lui indiquer la part que représente, en chiffres et en pourcentage, la viticulture dans la balance commerciale française, pour les années allant de 1990 à 1998.

Texte de la réponse

Le bilan du commerce extérieur des vins pour la décennie qui vient de s'écouler montre une forte croissance des ventes, qui est d'ailleurs venue compenser les pertes subies par les spiritueux depuis 1995, notamment sur les marchés asiatiques. Les exportations de vins ont particulièrement bénéficié de l'impact positif du « french paradox », selon lequel une consommation modérée de vin, rouge en particulier, est excellente pour la santé. De façon générale, les résultats du commerce extérieur dans le secteur des vins et des spiritueux sont très satisfaisants. D'ailleurs, le premier poste excédentaire de la balance agro-alimentaire française (55,8 milliards de francs en 1998) est le secteur « vins et spiritueux ». Ainsi, en 1998, les exportations françaises ont dépassé 34,7 milliards de francs, en progression de 7 % par rapport à 1997, tandis que le solde commercial du secteur a été de 31,7 milliards de francs. La part représentée par les vins dans la balance commerciale française pour les années 1990 à 1998 (en chiffres et en pourcentage) est la suivante : (Voir tableau dans J.O. correspondant)

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31144

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : commerce extérieur

Ministère attributaire : commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juin 1999, page 3382

Réponse publiée le : 27 mars 2000, page 1984